A L'EXPORTATION

	1892	1891	1890
	kilogr.	kilogr.	kilogr.
Draps..............	13.725.000	11.481.000	13.091.000
Tissus de pure laine	8.874.000	9.655.000	9.473.000
Mérinos............	2.076.000	2.931.000	2.831.000
Etoffes mélangées..	3.390.000	3.039.000	2.876.000
Tstaux.......	28.064.000	27.106.000	28.271.000

L'importation des draperies, moins forte qu'en 1891, est plus élevée qu'en 1890. C'est peut-être là un effet de l'application du tarif. L'importation des draps anglais a été vivement poussée à la fin de 1891 et en janvier 1892, et il est probable que dans les années suivantes nous retrouverons le chiffre normal de 4 millions de kilogrammes.

L'importation des draperies, de provenance presque exclusivement anglaise, se compose, pour 2,435,000 kilogrammes, de draps de pure laine, et, pour 3,083,000 kilogrammes, de draps mélangés de coton. Dans la catégorie des pure laine, ce sont les draperies légères, pesant moins de 250 grammes au mètre carré qui dominent; elles y figurent pour 43 p. 100 du total. Une grande partie de ces étoffes sont destinées à la confection des manteaux et des costumes de femmes. Ce sont au contraire les draps lourds qui dominent dans la classe des draperies de chaîne coton. Les draps pesant plus de 400 grammes au mètre carré représentent 57 p. 100 de la totalité.

Les draperies pure laine que nous achetons en Angleterre comprenant des étoffes fantaisie de couleur en laine cheviotte et de belles sortes de draps en laine peignée, rasés ou foulés, destinés à la consommation des tailleurs parisiens et à la vente au demi-gros pour l'exportation.

Les draps de chaîne coton sont des tissus de types classiques en usage dans la confection courante. Les Anglais sont arrivés à une perfection sans égale dans la fabrication et dans l'apprêt de ces articles, et, quelque élevés que soient les droits dont ces marchandises sont grevées, les fabricants français ne pourront lutter sur ce terrain avec les fabricants du Yorkshire.

On pourrr certainement, en élevant plus ou moins les droits de douane, diminuer ou même supprimer l'importation des draps de chaîne coton tels que: Président, Union, cloth, melton lourds, etc., mais on ne pourra pas les remplacer par des similaires de fabrication française. Les droits qui frappent ces draps sont purement et simplement une prime en faveur des confectionneurs anglais et une entrave à l'exportation de nos confections pour hommes et femmes.

Nos exportations de draperies ont augmenté par rapport à 1891, mais elles se rapprochent beaucoup du chiffre de 1890; nous avons simplement regagné le terrain perdu. Il ne faut pas oublier que dans ce gros chiffre de 13 millions de kilogrammes, qui représente environ 160 millions de francs, il y a une très grosse quantité, la plus grosse part probablement, de draperies légères destinées à la confection des costumes de femmes. Dans la part qui représente la draperie pour hommes, on trouve un certain chiffre assez important de draps anglais francisés el revendus par les maisons de gros de Paris à l'exportation principalement pour les pays de langue espagnole en Europe et en Amérique.

L'importation des tissus de laine pure a beaucoup diminué depuis quelques années; elle n'a pas dépassé 346,000 kilogrammes en 1892. Toutes ces étoffes nous viennent d'Allemagne, ou plutôt d'Alsace: Mulhouse nous a envoyé 109,000 kilogrammes de mousseline imprimée, chiffre très faible et destiné à diminuer encore, les droits nouveaux étant à peu près exhibitifs pour cet article; Sainte-Marie nous a vendu à peu près la même quantité d'étoffes de pure laine à rayures et à carreaux écossais pour robes et pour doublure de pardessus.

Nous avons eu précédemment occasion de relever la perte énorme que nous avons subie sur nos exportations de laine pure. Elle s'est élevée à 1.636.000 kilogrammes, c'est-à-dire à 13 p. 100 par rapport à 1891. Cette perte a été d'autant plus sensible pour nos tissages qu'elle n'a pu être compensée par l'augmentation de l'exportation des draps et des étoffes mélangées. Les tissus de laine dont nous parlons sont en effet fabriqués sur des métiers étroits, dont la largeur varie de 100 à 130 centimètres, tandis que les draperies occupent des métiers larges mesurant de 150 à 220 centimètres. Quant aux étoffes mélangées, elles sont pour la plupart tissées au métier à bras ou fabriquées dans des tissages munis d'un outillage spécial. Les draps et les tissus de nouveautés n'ont pu servir à alimenter les métiers laissés à vide par la vente insuffisante des lainages.

Si l'on se reporte au relevé des douanes, il semble que l'importation des tissus de laine mélangée a diminué dans d'énormes proportions depuis trois ans. Nous trouvons, en effet, le chiffre de 2.850.000 kilogrammes à l'importation de 1890 et 136.000 k. en 1892, en ajoutant aux étoffes autres la serge de Berry qui en faisait autrefois partie.

Nous avons expliqué dans notre rapport de 1891 comment ce chiffre de 2.850.000 kilogrammes contient une grosse quantité d'étoffes mélangées, qui ne sont en réalité que des draperies de chaîne coton, et nous avons calculé que ce total devait être ramené à 1,425,000 kilogrammes environ, tandis que le total de l'importation de la draperie, relevé pour 2,335,000 kilogrammes, devait être estimé à 3.743.000 kilogrammes. Nous croyons avoir été trop modéré dans notre estimation de 1891, et nous sommes convaincu que nous n'avons pas importé, en 1890, 1,425,000 kilogrammes d'étoffes mélangées autres que des draps, et que par conséquent il n'y a pas une différence de 1 million de kilogrammes entre nos importations de ces tissus en 1892 et en 1890. Cette différence ne doit guère dépasser la moitié de ce chiffre, ce qui d'ailleurs est déjà considérable.

Notre collègue, M. Bossuat, a fait une étude intéressante de la nature de nos importations de tissus de laine mélangés. Nous regrettons de ne pouvoir résumer ici ses judicieuses observations; il en est une cependant qu'il semble utile de reproduire. En examinant la composition des importations d'origine anglaise, suivant les catégories de poids du tarif des douanes, notre collègue est frappé de ce fait que les articles légers, tels que tissus pour doublure, pour cache-poussière, pour confections caoutchoutées, etc., tendent à disparaître, tandis que les tissus lourds de chaîne coton forment la grosse partie du total et continuent à passer la frontière.

Or ce résultat est précisément en raison inverse de l'incidence des droits qui frappent fortement les tissus lourds, dans une proportion variant de 18 à 30 p.100 *ad valorem*, tandis qu'ils chargent fort peu les tissus légers, de 10 à 12 p. 100 seulement. Cette remarque très exacte prend une portée bien plus grande quand on l'applique aux draperies, pour lesquelles, nous l'avons vu, le même phénomène s'est produit, et elle vient corroborer les observations que nous avons faites plus haut.

A l'exportation, nous avons la satisfaction de constater une progression continue depuis 1890. C'est la conséquence du retour de la mode vers les étoffes de fantaisie au détriment des tissus unis teints en pièce.

En résumé, notre commerce de tissus de laine avec l'étranger n'a pas été satisfaisant. Nous ne pouvons pas considérer comme un bienfait la diminution de l'importation; c'est une perte pour le commerce français, et une perte sans compensation, car la vente de nos tissus a été fort difficile en France, et l'exportation a souffert.

Ce qui précède explique les souffrances très vives de l'industrie lainière en France. Baisse extrême de la matière première dépréciant tous les produits, découragement général du commerce, absence complète d'esprit d'entreprise, spéculation orientée à la baisse, difficulté de procurer du travail aux peignages, aux filatures et aux tissages, concurrence de plus en plus active et habilement dirigée sur les grands marchés d'exportation, consommation stationnaire chez nous, restreinte au dehors, tel est le résumé des causes générales que nous avons longuement exposées et qui permettent de reconnaître la nature du mal et d'en mesurer l'étendue.

LES « SANS-PATRIE »

Nous avons reproduit, il y a quelques jours, sous ce titre, une curieuse correspondance de Berlin, publiée par le journal *Paris*.

M. E. Vaillant, dont il était surtout question dans cet article, a adressé à notre confrère un démenti où on lit :

» J'applaudis pour ma part à tout acte de solidarité internationale des socialistes, mais si je puis déclarer que ni mes amis ni moi n'avons jamais rien reçu des socialistes d'Allemagne, c'est simplement parce que c'est un fait dont je puis affirmer la réalité.

» En pleine indépendance et liberté de notre volonté et de nos actes, nous n'avons d'autre souci et but que de servir de notre mieux contre la réaction et le capitalisme la cause de la République, de la classe ouvrière et de la Révolution.

Edouard VAILLANT. »

Le *Paris* a télégraphié le texte de ce démenti à son correspondant de Berlin qui a déclaré maintenir tout ce qu'il a dit :

« M. Vaillant proteste: j'avais affirmé trois choses :

» Que M. Vaillant émargeait au budget socialiste allemand.

» Que M. Vaillant collaborait aux feuilles socialistes allemandes dont plusieurs, soit dit en passant, sont entre les mains de la chancellerie de l'empire.

» Que M. Vaillant correspond avec le comité central socialiste allemand sur du papier à lettre officiel, avec le sceau de la ville.

« Je maintiens mes affirmations. »

. . . .

« Un dernier point qui prouve l'internationalisme de M. Vaillant et de ses amis. A-t-il, oui ou non, reçu, il y a trois ou quatre jours, un publiciste socialiste allemand qui s'est enfui d'Allemagne pour se dérober à une arrestation, et, quoique ce fugitif ne connût que rudimentairement la langue française, n'a-t-il pas été accueilli comme rédacteur d'une feuille socialiste parisienne, cela simplement parce qu'il a été recommandé du comité central dont MM. Vaillant, Guesde, Chauvière relèvent, obéissant au mot d'ordre qui leur est envoyé de Berlin?

» Donc des journalistes allemands vont faire à Paris de la politique française protégés par M. Vaillant. M. Vaillant ne m'ément pas avec ses protestations et je lui réserve ainsi qu'à ces amis les « Sans-Patrie » d'autres indiscrétions ».

NOUVELLES DU JOUR

M. le maréchal Canrobert, et son mandat de sénateur

Paris, 21 novembre. — Le maréchal Canrobert vien d'écrire aux délégués sénatoriaux de la Charente qu'il déclinait, en raison de son âge, le renouvellement de son mandat en janvier.

M. P. Deroulède, candidat à la députation

Paris, 21 novembre. — On sait que le général Brémont d'Ars, sénateur de la Charente, vient de donner sa démission.

M. Gellibert des Seguins, député d'Angoulême, se présentera à la prochaine élection sénatoriale.

D'autre part, on assure que M. Paul Deroulède se présenterait alors à lélection législative que rendrait nécessaire l'élection au Sénat généralement prévue par M. Gellibert des Séguins.

Perquisitions chez des anarchistes à Bordeaux

Bordeaux, 21 novembre. — Les commisssaires de police de Bordeaux ont opéré ce matin des perquisitions chez une vingtaine d'anarchistes ou réputés comme tels.

Des journaux et brochures anarchistes ont été saisis. Aucune matière explosible n'a été découverte.

Aucune arrestation n'a été opérée.

La question de la restauration de l'Empire au Brésil

Madrid, 21 novembre. — Au ministère des affaires étrangères on déclare que les nouvelles relatives à la proclamation du prince Pedro comme empereur du Brésil est arrivée par la voie postale. Elle se rapporte à des bruits déjà anciens.

A la légation du Brésil, on dément absolument cette nouvelle.

Découvertes de bombes à Barcelone
Arrestation de 70 anarchistes

Paris, 21 novembre. — On télégraphie de Barcelone au *Figaro* : « Onze bombes ont été trouvées dans un terrain vague. On les a enlevées et remises au laboratoire municipal; 70 anarchistes ont été arrêtés ».

Perquisitions chez des anarchistes

Lyon 21 novembre. — A défaut de matières explosibles, des perquisitions faites à Lyon, au domicile de divers anarchistes ont permis de saisir un certain nombre de correspondances écrites en langue étrangère, notamment en espagnol.

Saint-Etienne, 21 novembre. — Aujourd'hui ont eu lieu des perquisitions chez les anarchistes de la région.

Sauf chez Dumas, celui qui a coupé les chaînes de Ravachol, les recherches n'ont amené aucune découverte sérieuse.

Chez Dumas, on a saisi un manifeste anarchiste intitulé : « Mort aux fusilleurs! Vive l'anarchie! »

Ce manifeste, qui devait être affiché, a trait aux événements de Barcelone et de Marseille. Il invite les compagnons à persévérer dans la voie d'intimidation des classes dirigeantes par la propagande, par le fait.

Le manifeste se termine en disant que Ravachol a eu un vengeur et que Pallas en aura aussi un bientôt.

Les étrangers en France

Paris, 24 novembre. — Le président du conseil a donné de nouvelles instructions très *formelles* et très *précises* au préfet de police, pour faire rechercher d'urgence les individus de nationalité étrangère qui se sont affranchis de la déclaration de résidence. Pareilles instructions ont été envoyées, aujourd'hui même à tous les préfets pour les étrangers fixés dans les départements.

Le massacre de soldats français dans le Sud-Oranais

Paris, 21 novembre. — On a parlé à deux reprises, la première fois d'après un journal algérien, la seconde fois d'après une lettre privée, de détachements français massacrés dans le Sud-Oranais par les Arabes.

Le fait qui a donné naissance à ces bruits inquiétants s'est produit il y a quelque temps dans le poste sanitaire de Hassi-Bel-Haïram.

Les Arabes ont envahi le campement et tué 7 des Kroumirs, se servant du dernier comme guide pour trouver les chameaux de pâturage.

Une fois ce troupeau rallié, ils ont laissé leur prisonnier en liberté, pour raconter le fait aux autorités françaises, et leur dire que les cavaliers du sultan du Maroc ne les craignaient pas.

Cette razzia a provoqué une vive émotion dans tout le sud algérien. Bien qu'elle n'ait pas l'importance qu'on lui avait tout d'abord attribuée, elle est de nature, si elle n'est pas vigoureusement châtiée, à compromettre notre prestige dans l'esprit des indigènes.

Le Haut Mékong d'après le prince Henri d'Orléans

Sous ce titre, la *Politique coloniale* publie un article de Mgr le prince Henri d'Orléans, dont voici les principaux passages :

» Je reçois de nouvelles lettres de Cochinchine et de Bangkok. Les Français ne sont pas satisfaits du traité. En dehors du regret qu'ils éprouvent de n'avoir pas vu le gouvernement français réclamer les provinces de Battambang et d'Angkor, ils trouvent que l'ultimatum a été escamoté dans une inacceptable convention.

» L'article 4 de l'ultimatum, m'écrit un ami, est éludé. Les marins de Paknam tués sont invengés. C'est fini. On donnera un peu d'argent aux familles et on se contentera de cette honteuse réparation. On paye le sang avec de l'argent. Vous voyez comme c'est simple... Ratifiera-t-on le traité à la Chambre? Ce n'est pas possible! »

» Il y a encore dans le traité, d'autres oublis dont il n'est pas parlé ici : l'indemnité de guerre, par exemple; les frais de déplacement de nos troupes, qui seront supportés par le budget de la Cochinchine, et qu'il eût été juste de faire rembourser par le Siam.

» Quant à la question du Haut-Mékong, elle est sur le point d'être tranchée, si ce n'est encore fait. La théorie de l'Etat-tampon serait acceptée; on limiterait nos droits aux rives du Nam-Ou, et la région comprise entre cette rivière et le Mékong serait abandonnée par nous; elle ferait partie de l'Etat neutre. Que donneront les Anglais? Assurément peu.

» Que leur répondra-t-on lorsqu'ils nous demanderont pourquoi nous nous sommes arrêtés au Nam-Ou? On aura beau leur parler des nécessités de la politique, chercher à les initier aux mystères du quai d'Orsay. Ce sera en vain. Avec leur logique implacable, ils nous arrêteront dès le premier mot.

» Vous avez annoncé, diront-ils, que vous commanderiez jusqu'au Mékong; vous avez renoncé à vos droits au delà du Nam Ou. Donc vous avez reculé. Vous avez cédé au bon plaisir de l'Angleterre. Donc elle est plus forte que vous. »

» Et ils auront raison.

» Voilà à quoi nous sommes en train de nous exposer. Nous courons au danger de perdre la face, pour me servir d'une expression orientale, devant des populations qui ont cru en nous.

» Ce danger que je vois imminent et que je regarde comme funeste à notre influence dans les pays baignés par le Haut Mékong, peut-être voudrez-vous le montrer à vos lecteurs. Puissent-ils être compris en haut lieu: il n'y a encore rien de fait, il est encore temps de le conjurer.

» Henri Ph. d'Orléans. »

Encore les fusils allemands

Berlin, 21 novembre. — Quoique le recteur Ahlwardt purge actuellement au Moabit les trois mois de prison auxquels il a été condamné pour avoir publié sa fameuse brochure contre la maison Loewe, qui a livré 400,000 fusils au ministère de la guerre de la Prusse, ce dernier a officieusement reconnu fondées les accusations du député pasteur.

Il a fallu près de huit mois pour mener à bonne fin l'enquête d'une commission secrète. Comme conséquence de cette enquête, tous les fusils de la maison Loewe sont successivement retirés de l'armement. On procède dans cette opération délicate avec beaucoup de mystère. C'est par unités de garnison qu'on échange ces fusils contre d'autres, depuis l'issue des manœuvres d'automne. Parmi les dernières garnisons réarmées figure celle de Liegnitz, dans la Silésie.

Cette révélation, qui va faire le tour de la presse allemande, ne manquera pas de causer du tapage et provoquer, c'est à peu près certain, de la part des antisémites du Reichstag, une interpellation et une motion tendant à remettre Ahlwardt en liberté. Un fait, c'est que si le gouvernement ne dément pas, Ahlwardt pourra provoquer la révision de sa condamnation et intenter une action en réparation à la justice de l'empire, conformément à la loi.

Les grèves américaines

New-York, 21 novembre. — La grève de High-Valley continue.

Les grévistes de New-Jersey ont attaqué la police.

Fin de la grève des charretiers de Bercy

Paris, 21 novembre. — Par suite d'une entrevue qui a eu lieu entre les patrons et la chambre syndicale des charretiers de Bercy, l'accord s'est fait sur l'augmentation de salaire réclamée par les grévistes et le travail a été repris partout

Gâchis colonial. — M. de Lanessan. — Une nouvelle à démentir

Paris, 21 novembre. — La *France* publie la nouvelle suivante dont nous lui laissons toute la responsabilité :

« Il nous arrive, à propos du gouverneur général de l'Indo-Chine, une nouvelle tellement grave que nous ne l'insérons que sous toutes réserves.

» M. de Lanessan aurait émis dix millions de francs de bons du Trésor sur le budget à venir de l'Indo-Chine; Il a payé avec ces sommes quelques gros entrepreneurs et autres créanciers de la colonie.

» Ceux-ci, au bout d'un certain temps, ayant eu besoin d'argent, auraient cherché à négocier ce papier, soit à la Banque d'Indo-Chine, soit en Angleterre.

» Cet acte de M. de Lanessan, acte qui n'est même pas permis au chef de l'Etat, nous paraît tellement grave, que nous serions heureux de voir démentir la nouvelle ».

Beaucoup de bruit pour rien
Un mystérieux voyageur — Son identité

Paris, 21 novembre. Des renseignements précis permettent de dévoiler l'incognito des voyageurs dont toute la presse s'occupe depuis deux jours.

Ce sont deux négociants de la Havane qui, après avoir terminé leurs affaires à Paris, retournaient chez eux avec leurs familles, leurs domestiques et leurs bagages

Le shah de Perse en France

Paris, 21 novembre. - Des dépêches de Téhéran, (par voie d'Angleterre), annoncent comme résolu un prochain voyage du shah de Perse en France.

Après un court séjour qu'il ferait à Paris, le souverain persan se rendrait dans une ville d'eaux où il ferait une cure prolongée nécessitée par l'état de sa santé et sur les conseils de ses médecins.

Un député condamné pour diffamation

Lons-le-Saulnier, 21 novembre. — MM. Roupin, député radical de Poligny, et Clère, président du comité de ce dernier, ont été condamnés à 25 francs d'amende et 500 francs de dommages-intérêts par le tribunal d'Arbois pour diffamation envers M. Milcent, républicain modéré, candidat aux dernières élections de l'arrondissement de Poligny.

Le tribunal a ordonné en outre l'affichage du jugement dans toutes les communes de l'arrondissement.

On sait que l'élection de M. Roupin est contestée et que la discussion a été ajournée pour attendre précisément l'issue du procès.

Le prix des charbons en Angleterre

Londres, 21 novembre. — On signale une importante baisse sur les charbons.

Nouvelle à sensation. — Dépêches allemandes. — La conspiration de Varsovie

Berlin, 21 novembre. — Les journaux du matin publient une dépêche de Varsovie, d'après laquelle, hier et avant-hier, environ 80 personnes soupçonnées de complicité dans une conspiration nihiliste auraient été arrêtées et internées à la citadelle. Ces personnes appartiennent pour la plupart au monde de la littérature et des écoles. Il régnerait à Varsovie une grande surexcitation.

Discours de M. de Mun à Saint Brieuc

Saint-Brieuc, 21 novembre. — A la séance de clôture de l'assemblée régionale des cercles catholiques ouvriers, M. le comte Albert de Mun a prononcé un discours où il a rappelé l'origine des cercles ouvriers, leur doctrine socialiste et économique, montrant dans les principes chrétiens appliqués au monde du travail et dans l'organisation professionnelle les moyens pratiques de lutter contre le socialisme.

Mgr Fallières a prononcé une allocution pleine d'encouragement pour l'œuvre des cercles et l'orateur.

Au Conseil des ministres

Paris, 21 novembre. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Le garde des sceaux a fait signer un décret comportant dix-huit grâces ou commutations de peine en faveur de personnes condamnées à la suite des troubles du mois de juillet dernier au quartier latin.

Le ministre de la guerre, d'autre part, a fait signer un décret comportant 400 grâces en faveur de militaires. Parmi les bénéficiaires de ces mesures de clémence se trouve le sergent Hus, ce réserviste condamné pour offenses envers son supérieur, dans une période où il n'était plus en service.

Sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat des colonies, le conseil a approuvé la nomination de M. Grodet, ancien gouverneur de la Martinique, au poste de gouverneur civil du Soudan.

Le président de la République a signé le décret rendu en conseil d'Etat et destiné à assurer l'application de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La Ligue des neutres

Le bruit court à Saint-Pétersbourg, raconte le *Soleil*, que l'Italie, effrayée par l'imminence de la banqueroute, et par le spectre de la révolution, songerait à s'entendre avec l'Autriche et l'Angleterre pour constituer une sorte de ligue des neutres. Cette ligue permettrait à l'Angleterre de devenir la modératrice de l'Europe; à l'Autriche d'échapper à la suprématie de la Prusse; à l'Italie de ne pas se ruiner en armements, dont le seul but est d'assurer à la Prusse la possession des rives du Rhin.

La paix de l'Europe gagnerait à ce que ce projet fût mis à exécution; mais, dans l'état actuel, nous n'espérons pas sa réalisation.

Le Haut-Mékong

La Politique coloniale publie un article du prince Henri d'Orléans qui proteste contre la faiblesse de notre diplomatie au Siam.

L'ultimatum que nous avons envoyé est éludé, le sang que nos marins ont versé à Packnam n'est pas vengé. On se contente de donner aux familles une dérisoire et humiliante indemnité.

Quant à la question du Haut-Mékong, elle est sur le point d'être tranchée, si ce n'est encore fait. La théorie de l'Etat tampon serait acceptée; on limiterait nos droits aux rives du Nam-Ou, et la région comprise entre cette rivière et le Mékong serait abandonnée par nous; elle ferait partie de l'Etat neutre. Que donneront les Anglais? Assurément peu. Ils prétendront avoir fait un gros sacrifice en abandonnant des territoires situés sur la *rive gauche* du Mékong.

Mort d'une centenaire

Paris, 21 novembre. — Mme veuve Pourin, qui habitait rue des Mignottes, n° 6, dans le dix-neuvième arrondissement, est morte hier dans sa centième année.

L'attentat contre M. Georgewitch

Paris, 21 novembre. — L'amélioration constatée ces jours derniers par les docteurs qui veillent au chevet de M. Georgewitch s'est encore accentuée et le complet rétablissement du blessé n'est plus qu'une question de temps.

Le malade n'a pas eu, depuis quarante-huit heures, de nouveaux accès de fièvre et il continue à pouvoir prendre un peu de nourriture, ce qui permet aux forces de revenir. Les médecins ne redoutent guère plus de complications possibles.

Dès que l'état du blessé le permettra, il y aura une confrontation entre le meurtrier et sa victime.

Les funérailles du prince Alexandre de Battenberg

Gratz, 21 novembre. — Hier après-midi, à deux heures, dans la chambre ardente du château, le pasteur Rybenfrost a récité les prières des morts devant les restes mortels du comte de Hartenau; il a ensuite prononcé l'oraison funèbre, rappelant les grandes qualités de cœur et d'esprit qui distinguaient le défunt frappé dans la fleur de l'âge.

Le prêtre a retracé rapidement l'existence si agitée du comte, exprimé le deuil universel que cause sa mort prématurée. Il a terminé en formulant le vœu que Dieu consolât sa veuve et ses enfants dans leur douleur.

Après cette cérémonie, à laquelle assistaient les comtesses de Hartenau et d'Erbach, le cortège s'est formé. Derrière la bière marchaient un aide de camp de l'empereur, le prince Henry de Battenberg, l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, le duc Guillaume de Wurtemberg, le prince François-Joseph de Battenberg, le comte d'Erbach, etc., etc.

Le cortège, très imposant, s'est ainsi rendu avec les honneurs militaires au cimetière, où le cercueil a été descendu dans une sépulture provisoire.

Une courte prière ayant été dite par le pasteur, la députation bulgare a défilé devant la tombe et le ministre bulgare Grekof a prononcé un discours en français.

La bière a été couverte des couronnes de l'empereur d'Autriche, de la reine Victoria, de la princesse Stefani, du prince Charles-Louis, de la comtesse de Hartenau et des membres de la famille.

ÉCHO DES GRÈVES

Appel du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais

Lens, 21 novembre. — L'appel suivant vient d'être adressé aux chambres syndicales par le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais :

« Citoyens,

» Les événements dont la région minière du Pas-de-Calais et du Nord vient d'être le théâtre vous sont connus. Vous savez qu'après sept semaines de lutte, 45,000 ouvriers mineurs, abandonnés à leurs propres forces, pourchassés sur la route, à coups de lance et de sabre, traqués jusque dans leurs demeures, enchaînés, traînés en prison comme des bandits, ont dû enfin capituler.

» Les patrons, au service de qui le gouvernement avait mis sa police, son armée, sa magistrature, célèbrent leur triomphe en jetant sur le pavé 800 travailleurs, 800 familles. Ils se vantent qu'ayant réduit les grévistes à détruire leurs syndicats, ils établiront dans le Pas-de-Calais le régime de compression, de bon plaisir absolu existant à Anzin, au Creuzot, à Montceau-les-Mines.

» Ils comptent que la misère à laquelle les condamnent les citoyens qui se sont montrés les plus dévoués à l'association syndicale découragera et effrayera les autres. Au nom de la solidarité, nous vous faisons appel, citoyens, pour déjouer cet infâme calcul, vous vous cotiserez par établi, par atelier, par corporation.

» Notre cause est la vôtre. Vous ne laisserez pas souffrir de la faim les victimes du bon combat; au despotisme du capital, vous opposerez la puissance de la fraternité.

» *Pour le syndicat des mineurs*,

» Signé : BASLY, président; LAMENDIN, secrétaire-général; MALAGIE, trésorier; EVRARD, secrétaire-adjoint. »

Situation météorologique. — Roubaix, 22 nov. — Hauteur barométrique, 759 Température :

A sept heures du matin 3 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 5 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 3 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La validation de l'élection de M. de Montalembert. — Comme nous l'avons dit, dans sa séance de lundi, la Chambre a validé l'élection de M. de Montalembert dans la 6e circonscription de Lille. Nous extrayons du compte-rendu officiel de la séance le texte du rapport présenté au nom du 7e bureau :

M. ABEILLE, rapporteur. — Département du Nord, arrondissement de Lille, 6e circonscription.

Les élections du 20 août 1893 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 13,886, dont le quart est de 3,472; nombre des votants, 11,885; bulletins blancs et nuls à déduire, 125; suffrages exprimés, 11,760, dont la majorité absolue est de 5,881.

» Ont obtenu : MM. de Montalembert, 5,930 voix; Emile Moreau, 3,708; Chatteleyn, 2,102.

» M. Moreau a protesté contre cette élection. A cette protestation étaient annexées diverses pièces qui ont été examinées par le 7e bureau. Après avoir successivement entendu MM. Moreau et de Montalembert, le 7e bureau a décidé, à *l'unanimité moins une voix*, qu'il y avait lieu de valider M. de Montalembert.

» M. de Montalembert a été proclamé député, comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits. Les opérations se sont faites régulièrement. M. de Montalembert a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi. Votre 7e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

» Les conclusions du 7e bureau sont adoptées. — M. de Montalembert est admis. »

A propos de la conférence de M. de Mun à Roubaix. — On sait que M. de Mun doit venir donner une conférence à Roubaix, le 4 décembre prochain.

Le secrétaire du parti ouvrier (section roubaisienne), a adressé, à ce sujet, à M. Ruffelet, président de l'Union catholique, la lettre suivante :

PARTI OUVRIER « Roubaix, 21 novembre 1893.
Section Roubaisienne

» A Monsieur Justin Ruffelet, avocat, président de l' « Union » de Roubaix.

» Monsieur,

» Après les dernières élections législatives, les journaux du Parti catholique disaient qu'ils regrettaient que M. de Mun ne faisait plus partie de la nouvelle Chambre dans laquelle entrait un des hommes les plus en vue du parti collectiviste, car, disaient-ils, nous aurions pu juger là, par un débat contradictoire, ce que valaient les théories du socialisme scientifique; le parti socialiste le regrettait aussi, car déjà à plusieurs reprises, il a provoqué le chef du parti socialiste chrétien et jamais ce dernier n'a accepté. Aujourd'hui que le *Journal de Roubaix*, dans son numéro portant la date du 20 novembre, nous annonce une prochaine visite de M. de Mun, nous renouvelons le défi.

» Le comité central de la section roubaisienne, vous propose une réunion publique ou privée dans laquelle seraient contradictoirement entendus et M. le comte de Mun et le citoyen Jules Guesde, député de Roubaix.

» Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

» Pour le comité central de la section Roubaisienne,

» Le secrétaire, Pierre BRASKAMPS. »

« P.-S. Si vous acceptez une réunion privée, le comité réclame la moitié des cartes d'entrée.

» Et maintenant, nous attendons la réponse de « l'Union catholique. »

Le Congrès ouvrier de l'industrie textile. — Mardi matin, à neuf heures, les diverses commissions se sont réunies dans leurs bureaux respectifs pour commencer l'étude des questions qui leur ont été dévolues.

Vers onze heures, les délégués, divisés en cinq groupes, ont quitté la salle de la « Paix, » pour faire une visite aux cantines scolaires, et se sont rendus respectivement aux écoles des rues des Anges, de Flandre, Pierre-de-Roubaix, Sainte-Elisabeth, et de Condé, de façon à pouvoir assister au dîner des enfants, à midi.

Le groupe qui a visité l'école de la rue des Anges, avait à sa tête le citoyen Henri Carrette, maire.

Les travaux des quatre commissions ont été repris à trois heures de l'après-midi pour se terminer vers sept heures.

Les rapports des études faites dans cette deuxième journée devaient être déposés le lendemain.

Aujourd'hui mercredi soir, à huit heures, aura lieu, à la salle de la « Paix », une réunion publique et contradictoire, organisée par les délégués des syndicats de la Fédération. L'ordre du jour porte: « Nécessité de l'organisation syndicale. Capitalisme et machinisme. »

Distribution d'un pamphlet anarchiste. — Pendant toute la soirée de mardi, une bande d'individus a distribué à profusion dans les rues de Roubaix, et jusque dans les quartiers les plus éloignés, un pamphlet anarchiste intitulé : « Réponse aux fusilleurs», et prêchant la lutte à mort, inexorable, sans pitié, contre la bourgeoisie.

Le même pamphlet a été déposé dans un grand nombre de boites aux lettres, aux portes des maisons.

Une perquisition générale chez les anarchistes de Roubaix. — Mardi matin, dès six heures, M. Barroyer, commissaire central, accompagné de M. Octave Huyghe, inspecteur de la police de sûreté, et MM. Pradier, Broigne, Vancostenoble, Chapé, commissaires d'arrondissement, ont opéré à l'improviste, chacun de leur côté, une perquisition minutieuse chez une quinzaine d'anarchistes, habitant divers quartiers.

Il n'a été trouvé rien autre chose, au domicile des compagnons, que des journaux et brochures.

Parmi les anarchistes visités par la police, on peut citer en première ligne le compagnon Vercruysse, qui habite rue Fourcroy, avec plusieurs camarades.

L'ouverture de la rue Cuvelle. — Il a été procédé, le 24 octobre dernier, à l'adjudication des travaux de mise en état de viabilité de la rue Cuvelle (ruelle Wibaux).

Les travaux n'avaient pu encore commencer, parce que l'immeuble autrefois occupé par la Caisse de liquidation n'était pas démoli.

On apprendra avec plaisir que cet immeuble est mis en vente pour le 5 décembre prochain, et que sa démolition assurera l'ouverture de la rue, à bref délai.

Cette nouvelle artère, offrant toute sécurité pour la circulation, va faciliter et augmenter les communications entre le quartier du Fontenoy et celui de la Fosse-aux-Chênes.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêtés préfectoraux en date du 16 novembre, les quatre sociétés particulières, désignées ci-dessous, ont été autorisées à se constituer légalement :

La « Chorale de l'Entrepont », dont le siège est Grande-Rue, n° 262; la « Muse des Travailleurs », société de chant, dont le siège est rue Cugnot, n° 8; les « Enfants de la Lyre », société de musique, dont le siège est rue de la Vigne, n° 54; les « Amis-Réunis », société de jeu de cartes, dont le siège est rue Jules Deregnaucourt, n° 24.

Ecole nationale de musique. — Nous avons le plaisir d'annoncer que M. le Préfet du Nord vient de nommer officiellement Mlle Jeanne Duhamel, professeur de solfège à notre Ecole nationale de musique.

Mlle Duhamel succède à Mme Prus-Seynave, dont elle fût l'élève. Elle a suivie ensuite la classe de solfège, si habilement dirigée par Mlle Papot au Conservatoire de Paris, où elle a obtenu une médaille en 1888. C'est après un concours très brillant que la commission administrative de l'Ecole de Roubaix avait proposé la nomination de Mlle Duhamel à l'autorité supérieure. Cet heureux choix sera unanimement approuvé par nos concitoyens.

La Sainte-Cécile. — Mardi soir, à l'occasion de la Sainte-Cécile, les nombreuses sociétés musicales et chorales de Roubaix, ont été, selon la coutume, donner des sérénades à leurs présidents et directeurs.

Tous les groupes, éclairés par des lanternes vénitiennes, semblaient autant de retraites aux flambeaux, et le temps, qui s'était mis de la partie, a favorisé ces manifestations traditionnelles.

La *Fanfare Delattre* a profité de cet anniversaire pour offrir un magnifique objet d'art à M. Alfred Mouchart, son vice-président, l'un des membres fondateurs de la société, dont la constitution remonte à l'année 1868.

Vers neuf heures et quart, tous les exécutants, au grand complet, ayant à leur tête les membres de la commission administrative, et M. Louis Knorr, directeur, sont venus se ranger rue du Curé, devant la nouvelle construction de la Compagnie du Gaz, où M. Mouchart a son habitation.

Après l'exécution brillante de deux morceaux de choix, la société a été reçue dans un salon où étaient servis les vins d'honneur.

M. Knorr, dans une improvisation des mieux senties, a exprimé au vice-président tous les souhaits de la société, et sa profonde reconnaissance pour les éminents services qu'il n'a cessé de lui rendre.

Puis il a levé son verre à la santé de M. Mouchart, et proposé en son honneur un toast, qui a été chaleureusement accueilli.

M. Maurice Vanesche, porte-drapeau, s'est alors avancé, et a prononcé le discours suivant :

« Cher Vice-Président,

» C'est pour moi un honneur, en même temps qu'une satisfaction, d'avoir reçu de mes confrères l'agréable mission de venir vous exprimer, au vingt-cinquième anniversaire de votre existence dans la *Fanfare Delattre*, les sentiments unanimes d'amitié, de respect, j'ajouterai d'admiration, de la part de tous les membres qui composent cette société, dont vous fûtes l'un des fondateurs, et dont vous êtes resté l'âme jusqu'aujourd'hui.

» Votre dévouement pour elle a été jusqu'au sacrifice; vous avez été pour tous un modèle accompli d'exactitude, de soumission et du devoir, poussé jusqu'à l'abnégation de vous-même.

» Successivement simple sociétaire, sergent-fourrier, sergent-major et aujourd'hui vice-président, vous avez toujours été au-dessus de votre tâche, et toutes les administrations qui se sont succédé dans la *Fanfare Delattre* ont toujours admiré la franchise que vous aviez, la sagesse de vos conseils, et les dispositions heureuses d'une habile administration.

» Votre fanfare a toujours été l'unique objet de vos préoccupations dans vos loisirs; elle a grandi avec vous, et de simple fanfare de quartier, elle est devenue par vos soins si assidus une des gloires artistiques de la grande cité industrielle de France.

» Si Roubaix est fière de posséder la « Fanfare Delattre », vous pouvez à juste titre revendiquer une part de cet honneur, auquel vous avez puissamment contribué.

» Bapaume, Compiègne, et Paris, témoignages vivants de la marche ascendante et triompale de la « Fanfare Delattre », feront revivre dans la postérité la mémoire des glorieux héros de ces champs de bataille et de victoire.

» Partout vous en étiez, cher vice-président; aussi nous sommes fiers de vous posséder à la tête de notre chère fanfare, et pour votre passé, et pour votre présent.

» Il ne nous reste qu'à faire des vœux pour vous conserver longtemps encore au milieu de nous; car vous êtes le gage assuré de la prospérité toujours croissante de la société, à laquelle vous avez voué votre attachement, qui ne doit s'éteindre qu'avec votre vie.

» En retour nous vous prions de vouloir agréer, comme gage de notre inviolable amitié, ce cadeau, qui n'est qu'une faible expression des meilleurs sentiments que vous avez toujours su nous inspirer. »

Ces paroles ont été suivies de longs applaudissements.

M. Mouchart, sous le coup d'une vive émotion, a remercié les sociétaires de cette marque de sympathie, si précieuse pour lui, et les a assurés que son concours le plus dévoué leur serait acquis, aussi longtemps que ses forces le lui permettraient.

Il a ajouté qu'il faisait des vœux pour pouvoir fêter son cinquantenaire dans la « Fanfare-Delattre ».

M. Clément Florin, au nom du groupe, dit des « Anciens sociétaires », a présenté ensuite au vice-président un bouquet de fleurs naturelles, en lui exprimant l'espoir de le voir longtemps encore à la tête de la société.

Après un second vivat, le cortège s'est reformé dans le même ordre qu'à l'arrivée, pour se rendre rue St-Joseph, au domicile de M. François Stevens, doyen de la « Fanfare Delattre », qui a été l'objet d'une semblable manifestation.

Les grèves. — Aucun changement n'est intervenu, au cours de la journée de mercredi, dans la situation, en ce qui concerne la grève, dans les filatures de cotons de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, et Dillies frères et Catteau, boulevard de Reims.

C'est à ce dernier établissement que nous faisions allusion hier, en parlant d'une maison du quartier du Pont-Rouge. Les grévistes se composent de six rattacheurs et d'autant de rattacheuses.

Un vol par effraction, rue des Sept-Ponts. — Dans le courant de la nuit dernière, vers le matin, un vol audacieux a été commis chez M. Gustave Decrême, épicier, rue des Sept-Ponts.

Des malfaiteurs, restés inconnus, se sont introduits dans la cave de la maison, en descellant le grillage du soupirail; puis ils sont montés au rez-de-chaussée, où ils ont exploré le magasin et les pièces attenantes, en bouleversant tout sur leur passage.

Ils se sont emparés de quinze kilogrammes de café, d'un litre de sirop de groseille, d'un coupon d'étoffe, et ont vidé le tiroir du comptoir, qui renfermait vingt-cinq francs environ.

Au moment où ils décrochaient d'un porte-manteau plusieurs effets d'habillement, qu'ils ont pris d'ailleurs le temps d'emporter, ils auront sans doute été dérangés dans leur besogne par quelque bruit suspect, car ils n'ont pas poussé plus loin leurs investigations, et ils se sont retirés par la porte de la rue, qu'ils laissèrent toute grande ouverte, en oubliant sur le comptoir leur chandelle allumée.

Elle finissait de consumer, lorsque M. Decrême descendit dans sa boutique, vers cinq heures.

Un désespéré. — Un rassemblement considérable s'était formé, hier soir, vers cinq heures, près le pont de Wattrelos, autour d'un individu que des passants venaient de retirer du canal, où il s'était jeté.

C'était un journalier, célibataire de quarante-trois ans, du nom de Jean-Baptiste Wabravem, demeurant rue de Condé, à l'estaminet du « Chat noir. »

On le transporta, privé de sentiment, dans une maison voisine, où des soins énergiques et intelligents ne tardèrent pas à le rappeler à la vie.

Lorsqu'il eut repris ses sens, et qu'on l'interrogea sur les motifs qui avaient pu le décider à attenter à ses jours, le malheureux répondit que, se trouvant sans travail et sans ressources, il avait résolu d'en finir avec la vie.

Un médecin, mandé dans l'intervalle, fit admettre ce désespéré à l'Hôtel-Dieu.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixantième année, de M. Léon Frasez, demeurant rue de la Rondelle, 8. Ses funérailles auront lieu le vendredi 24 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame.

Un mari de bonne humeur, cela compte dans a vie! N'avez-vous jamais remarqué qu'un dîner bien fait et bien servi a le privilège d'égayer la famille!

FEUILLETON DU 23 NOVEMBRE. — N° 15.

LE MYSTÈRE D'UN HANSOM CAB

(*MELBOURNE, AUSTRALIE*)

Roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur

Par LÉON BOCHET

XIII

Madge fait une découverte

—Bien, bien! dit avec impatience M. Calton en lui ouvrant la porte; vous êtes une brave femme, mais laissez nous. Miss Frettby et moi avons besoin de tranquillité. Je vous sonnerai quand nous partirons.

Merci, monsieur, et j'espère qu'on ne le pendra pas, ce qui est une sale manière de mourir. Mais la vie est si près de la mort! continua la larmoyante dame avec incohérence; on est quelquefois emporté en une minute. Ainsi.... »

M. Calton, incapable de se contenir plus longtemps, ferma brusquement la porte.

« Maintenant, dit-il, maintenant que nous voilà débarrassés de cette femme et de ses bavardages, par où commençons-nous nos recherches?

— Par le bureau. C'est là, probablement que nous trouverons.

— Ne le croyez pas. Si, comme vous le pensez, Fitzgerald est un homme insouciant, il n'aura pas pris la peine de mettre là la lettre. Peut-être, cependant ferons-nous bien d'y jeter un coup d'œil.

Le bureau était dans un désordre complet.

« Je reconnais bien là Brian », remarqua Madge.

Tout y était pêle-mêle, notes payées et à payer, vieilles lettres, programmes de théâtres, billets de concerts, fleurs fanées.

La lettre, cependant, ne se trouva ni dans le bureau, ni dans le salon.

Ils cherchèrent dans la chambre à coucher sans plus de résultat, et Madge était sur le point d'y renoncer, quand tout à coup les yeux de Calton, tombèrent sur un panier à papiers de rebut, auquel ni l'un ni l'autre n'avait fait attention d'abord.

Le panier était aux trois quarts plein, et, en l'examinant, une pensée soudaine traversa l'esprit de l'avocat.

Il sonna. Quelques instants après, mistress Sampson entra.

« Depuis combien de temps ce panier n'a-t-il pas été vidé? demanda-t-il.

— Ah! C'est le seul reproche que j'avais à lui faire. Il me défendait de le nettoyer, à moins qu'il ne m'en donnât l'ordre personnellement. Il disait qu'il jetait là toutes ses affaires et qu'il pouvait les y trouver s'il en avait besoin. Je n'y ai pas touché depuis au moins six semaines. Ne croyez pas que je sois une mauvaise femme de ménage. C'était son désir. Il fallait bien m'y soumettre. Il aimait ses lettres et toutes ces sortes de choses-là.

— Six semaines! répéta Calton avec un coup d'œil significatif à Madge. Ah! et il a reçu cette lettre il y a un mois. Fiez-vous-en à moi. Nous la retrouverons là. »

Madge s'agenouilla, vida le panier sur le tapis, et tous deux, elle et Calton, se mirent à ramasser, en les examinant avec un fébrile attention, chaque fragment de papier.

« Ils ont perdu la tête, murmura mistress Sampson en allant vers la porte. Mais ça ne m'étonne pas, étant.,. »

Tout à coup Madge poussa un cri de triomphe. Elle venait de retirer, d'une masse de papiers, une lettre à demi brûlée, écrite sur un papier épais et de couleur crême.

« Enfin! s'écria-t-elle en se relevant. Je savais bien qu'il ne l'avait pas détruite!

— Il ne s'en faut pas de beaucoup, dit Calton qui y jeta un rapide regard. Dans l'état où elle est, c'est à peine si elle pourra nous être de quelque utilité. Il n'y a pas de signature. »

Il prit le morceau de lettre, s'approcha de la fenêtre, puis l'étendit sur la table. Il était sale, à moitié brûlé; cependant il pouvait encore servir d'indice.

Voici le fac-similé de cette lettre :

ot villa
oorak. 28 juil

M. Fitzgerald est pri
une femme mouran
qui désire lui dire
. . . . .
comme
Bourke street et
street.
Ne tardez p.

« Cela ne nous mènera pas à grand'chose, je le crains, dit Madge tristement. Cela prouve qu'il avait un rendez-vous Mais où? »

Calton ne répondit pas, Il examinait minutieusement le papier.

Après avoir réfléchi quelques instants, il s'écria tout excité :

« J'y suis! j'y suis!... Regardez le papier. Voyez comme il est blanc et crémeux et surtout regardez ce qui est imprimé dans le coin : « ot villa, Toorak. »

— Alors, c'est à Toorak qu'il a été?

— En une heure, aller et retour!... Vous n'y pensez pas.

— Alors, ce n'est donc pas de Toorak que venait la lettre?

— Non. Elle a été écrite dans un des bouges de Melbourne.

— Comment le savez-vous?

— Rappelez-vous la fille qui l'a apportée: une femme pauvrement mise,... une drôlesse, ne sachant pas lire, qui venait certainement plutôt de quelque misérable bouge que de Toorak. Quant au papier, il y a trois mois, un vol fut commis à Toorak, et ce papier en provient évidemment. »

Madge ne disait rien, mais l'éclat de ses yeux et le tremblement nerveux de ses mains prouvaient son agitation.

« Je verrai ce soir même un détective, continua Calton d'un air triomphant. Il s'agit maintenant de découvrir d'où vient cette lettre et qui l'a écrite. Nous le sauverons malgré lui!

— Vous pensez pouvoir trouver la femme qui l'a écrite?

— Hum! Elle est peut-être morte. La lettre dit qu'elle est mourante. Cependant, si je puis mettre la main sur la fille qui l'a apportée au club et a attendu Fitzgeral au coin de Bourke street et de Russel street, cela suffira. Tout ce que j'ai besoin de prouver, c'est qu'il n'est pas monté en cab avec Whyte.

— Et vous croyez pouvoir le prouver?

— Cela dépend de cette lettre. Je vous le dirai demain »

Peu après ils quittèrent la maison, et quand Madge fut dans le train de Saint-Kilda, elle se sentit pour la première fois, depuis l'arrestation de Fitzgerald, renaître à l'espérance.

XIV

Un autre Richmond sur le champ de bataille

L'antithèse du vieil adage: « Qui se ressemble s'assemble » devrait être que ceux qui ne se ressemblent pas se tiennent éloignés autant que possible les uns les autres. Mais le destin, qui semble prendre un malin plaisir à se jouer de l'humanité, les réunit quelquefois, et, il en résulte un éternel conflit entre des éléments absolument hétérogènes.

M. Gorby était un détective des plus habiles, que tout le monde estimait à sa juste valeur, excepté M. Kilsip.

D'un autre côté, ce dernier, détective lui aussi, n'était pas moins habile et, chacun lui rendait justice excepté M. Gorby.

L'un était le feu, l'autre l'eau: de sorte que lorsqu'ils se trouvaient ensemble, on était certain que tout irait mal.

Kilsip, au physique, était tout l'opposé de Gorby: grand et maigre, très brun, l'air très fin, tandis que l'autre, petit et replet, avait toujours un sourire de satisfaction un peu niais qu'on ne se serait pas, certes, attendu à trouver sur le visage d'un homme, qui passait à juste titre pour un des meilleurs limiers de la police australienne.

Mais c'était justement ce sourire qui servait le plus Gorby pour réussir à se renseigner, car on est généralement mieux disposé à dire ce que l'on sait à un homme d'apparence naïve et bon enfant, plutôt qu'à un garçon comme Kilsip, à l'air éveillé et dont les yeux et les oreilles semblent toujours aux aguets.

Les cœurs se laissaient toujours prendre au sourire et aux manières insinuantes de Gorby, tandis qu'aussitôt qu'apparaissait Kilsip, ils se fermaient comme les huitres.

Le visage n'est pas toujours l'indice de l'esprit en dépit du dicton, et les élèves de Lavater se trompent quelquefois, malgré leur prétention de lire les caractères dans les traits.

La seule chose saillante dans la physionomie de Gorby était ses petits yeux perçants dont il savait si bien se servir et dont le regard faisait frissonner ceux qui, sans y prendre garde, s'étaient laissé entortiller par son air bonasse.

Kilsip, au contraire, avait un de ces visages de faucon qui semblent toujours guetter une proie, avec des yeux brillants, un nez aquilin et une petite bouche aux lèvres minces. Son teint était d'une couleur indéfinissable, ses cheveux noir de jais, son grand corps maigre et ses mouvements de serpent d'un aspect peu agréable. Il avait, dans une large mesure, la ruse et l'astuce du serpent, et tant qu'il agissait dans l'ombre, son succès était certain; mais aussitôt qu'il entrait personnellement en scène, l'étrangeté de sa personne semblait avertir les gens de se tenir sur la défensive et de ne pas être trop communicatifs. De sorte qu'après tout, quoique Kilsip fût le plus habile des deux, Gorby, grâce à ses avantages physiques, réussissait davantage. Chacun d'eux avait ses partisans et ses admirateurs, mais tous deux se détestaient cordialement et se rencontraient rarement sans se quereller.

Quand Gorby fut chargé de l'affaire du hansom cab, le cœur de Kilsip déborda d'envie, et lorsque Fitzgerald fut arrêté et que toutes les preuves réunies par Gorby semblèrent ne laisser aucun doute sur sa culpabilité, le triomphe de son ennemi fut pour lui une véritable torture. Il aurait été si heureux de pouvoir dire que Gorby avait arrêté un innocent! Mais l'évidence était si palpable qu'une pareille pensée n'était pas entrée dans son esprit, jusqu'au jour où il reçut un mot de M. Calton le priant de passer à son bureau le soir même à huit heures, relativement au meurtre de Whyte.

Kilsip savait que Calton était l'avocat du prisonnier, et se douta immédiatement qu'il avait dû découvrir un indice qu'il serait chargé de suivre et qui pourrait conduire à prouver l'innocence de Fitzgerald.

Plein de cette idée, il se jura de s'y dévouer corps et âme, quoi-que Calton crût devoir lui demander. Quel triomphe pour lui s'il parvenait seulement à convaincre Gorby d'erreur!

Il était si heureux de la possibilité d'un tel résultat que, rencontrant, ce jour-là même, son rival, il lui offrit de prendre un verre de bière avec lui. Comme pareille chose ne lui avait jamais été proposée, cette soudaine amabilité parut légèrement suspecte à Gorby; mais se flattant d'être supérieur à Kilsip, intellectuellement et physiquement, il accepta l'invitation.

— Ah! dit Kilsip de sa voix mielleuse et basse, en se frottant les mains, comme ils s'asseyaient pour boire, vous êtes un homme veinard d'avoir si promptement mis la main sur l'assassin.

— Oui, je me flatte d'avoir proprement travaillé, répondit Gorby en allumant sa pipe. Je ne me serais jamais douté que ce fût si simple, quoique, faites attention, ça demandait de la réflexion avant de s'embarquer.

— Je présume que vous êtes certain que c'est bien le coupable? poursuivit Kilsip doucement, les yeux brillants.

— Absolument certain; absolument. Il n'y a aucun doute là-dessus. Je jugerais que c'est bien l'homme. Lui et Whyte se haïssaient. Il a dit à Whyte: « Je vous tuerai, quand ce serait en pleine « rue ». Il l'a rencontré ivre, — il s'en va, puis revient, — le cabman l'a juré, — il monte dans le cab avec un homme vivant, et quand il en descend, l'homme est assassiné. Il se fait conduire dans l'est de Melbourne, et rentre chez lui à une heure que se rappelle sa propriétaire. Juste le temps que mettrait un cab pour aller de l'Ecole de grammaire à la route de Saint-Kilda. Si vous êtes de bonne foi, Kilsip, vous avouerez qu'il n'y a pas d'hésitation possible.

(*A suivre.*) LÉON BOCHET.